

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2020

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 9 décembre 2020 sous la présidence de Monsieur Philippe BOUTEILLER, Maire.

Etaient présents : Mmes Agnès BURLE, Anne-Marie ISAÏA, Céline BOYER, Thérèse BAUDOUIN, Jessica GOUJON,
Mrs. Philippe BOUTEILLER, Jérôme PAOLI, Julien BRUNET, Maurice POIRÉ, Philippe BERNARD, Jean-Louis FORTÉ,

Etaient absents et représentés : Mme Nathalie SORDI qui a donné pouvoir à Mme Agnès BURLE, M. Jaouad ABOUD qui a donné pouvoir à M. Jérôme PAOLI

Etait absence et excusée : Mme Sylvie ALAZARD,

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire rappel aux conseillers la démission de Dorian DUBUS.

Monsieur Julien BRUNET est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande aux conseillers s'ils ont des observations à faire sur le compte rendu de la séance du 9 novembre qui leur a été transmis par mail.

Le compte rendu est **approuvé à l'unanimité**.

Informations diverses et Décisions prises depuis le dernier conseil

- Remerciements de la famille BRES suite au décès d'Edouard BRES
- Remerciements des Resto du Cœur suite au versement de la subvention 2020
- Signature nouveau contrat EDF (Energie Verte). Nouveau contrat signé pour 3 ans suite à la fin des tarifs réglementés avec option énergie Verte.
- VGP Gaz cantine (DEKRA) il conviendra de mettre en place un protocole de nettoyage des filtres de la hotte plus régulier. Contrôle également des trappes de désenfumage (EUROFEU) et alarmes incendie (AES)
- Consultation éclairage public lancée le 1^{er} décembre 2020. Date limite de réponse des candidats le lundi 4 janvier 2021 à 10 heures. 5 entreprises ont été consultées (BOUYGUES ENERGIES, CITEOS, GIORGI, EIFFAGE ENERGIES ET SYSTEMES, LOUBIERE)
- Une barrière amovible sera installée, par le personnel technique de la mairie, devant le magasin « Domaine de la GANSE »,
- Acceptation des 5 communes supplémentaires pour groupement photovoltaïque COVE
- Réponses aux courriers de 2 locataires
- Problème chaudière : livraison de plaquettes non conformes, intervention pour vidage du silo à la charge du fournisseur et remise en service après contrôles.
- Suite à un 1^{er} diagnostic des platanes établi par l'ONF, 1 arbre à abattre et 7 autres à étudier de façon plus approfondie. Des Analyses complémentaires vont être demandées.
- Travaux réalisés par les cantonniers (éclairage fête, appartement libre, chez Christiane DEVOURDY)
- Demande d'une locataire de reprise de la climatisation qu'elle a installée dans le logement qu'elle occupait appartenant à la mairie.
- Report du Rendez-vous avec les services de la COVE prévu le 17/12/2020 concernant les centres bourg.

1- Déclaration d'Intention d'Aliéner

Monsieur le maire soumet au vote du conseil municipal les 3 déclarations d'intention d'aliéner dont les informations sont annexées à la convocation.

Ces informations, dans le cadre de la protection des données personnelles ne peuvent apparaître dans le présent compte rendu.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas user de son droit de préemption l'ensemble des déclarations d'intention d'aliéner soumise au vote.

2- Adhésion de la commune à l'association Départementale des Communes Forestières

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal sa délibération pour adhérer à l'association départementale des communes Forestières.

La délibération avait été prise pour une cotisation de 114,35 € qui correspondait à l'adhésion à la fédération. Il s'avère que l'adhésion à l'association départementale s'élève à 400 € pour 2021 et comprend l'adhésion à la fédération.

Le conseil municipal **à l'unanimité**, décide de retirer la précédente délibération et de délibérer pour une adhésion à l'association départementale des communes forestières, qui est déjà intervenue sur la commune pour un suivi de la filière bois et a établi un diagnostic pour notre chaudière bois.

3- Choix entreprise retenue pour le contrôle des bornes incendie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la création du service DECI, il convient de désigner l'entreprise pour effectuer le contrôle des poteaux incendie pour l'année 2020.

Trois entreprises ont répondu à notre consultation.

- FIVMEX : 576 € HT
- TOPOETUDES : 824 € HT
- SAUR : 2016 € HT

Le conseil municipal, **à l'unanimité**, décide de retenir l'entreprise FIVMEX pour un montant HT de 576 €.

4- Renouvellement de la convention d'occupation des locaux par l'OTI

En août 2017, par délibération n° 2017-043, la commune de Vacqueyras a signé avec la COVE une convention de mise à disposition d'un local à la SPL Ventoux Provence chargée de la gestion de l'OTI.

Celle-ci avait été signée pour 3 années. Il convient de l'actualiser et de la renouveler.

Monsieur le Maire précise que celle-ci est renouvelée pour 1 année.

La convention précise les conditions d'occupation des locaux et notamment dans son volet financier que la mise à disposition est faite à titre gratuit, que la SPL Ventoux Provence prendra en charge directement tous les frais de ménage et fourniture d'eau, qu'elle remboursera à la commune les frais téléphonique/ internet et électricité jusqu'à reprise complète des contrats.

Le conseil municipal, **à l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

5- Questions diverses

a. Chapelle St Jean

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Chapelle St Jean est dans un état de délabrement avancé. Il propose de prendre un arrêté de péril et de voir les subventions pouvant être actionnées pour la restauration de ce patrimoine (COVE, Région, Département, Fondation du Patrimoine)

b. Responsable service DECI

Suite à la création du service DECI il convient de désigner au sein de la commune un référent administratif. Monsieur le Maire propose que Mme Sylvie ROCCI, Secrétaire Générale soit nommée à ces fonctions. Approuvé **à l'unanimité**.

c. Amendes de Police pour Rond-Point

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, suite au dossier déposé en février 2020 pour des travaux au rond-point du cimetière, pour un montant estimé de 108 000 €, la commune est bénéficiaire d'une subvention dans le cadre des amendes de police de 24 500 €.

Il propose au conseil de revoir le projet afin de réduire le montant de la dépense, celle-ci ne pouvant être inférieure à 35 000 € HT pour garder le bénéfice de la subvention.

d. Coupure de l'éclairage public la nuit

Monsieur le Maire informe le conseil que la commission environnement est favorable à une coupure de l'éclairage public sur le centre-ville de 0 heure à 5 heures pour une période allant de fin octobre à fin avril.

e. Remplacement Dorian DUBUS auprès des syndicats

Suite à la démission de Dorian DUBUS, il convient de la remplacer auprès des Syndicats où il siégeait. Après discussion la liste a été établie comme suit :

- **SMOP** : Julien BRUNET (titulaire), Jérôme PAOLI (suppléant)
- **EPAGE SUD OUEST DU MONT VENTOUX** : Agnès BURLE (titulaire) Anne-Marie ISAIA (suppléante)
- **RAO** : Jérôme PAOLI et Jean-Louis FORTÉ (titulaires), Philippe BOUTEILLER et Philippe BERNARD (suppléants)
- **Syndicat Mixte Forestier** pour lequel une délibération validant ce choix sera prise au prochain conseil : Anne-Marie ISAIA (titulaire) Thérèse BAUDOUIN (suppléante).

f. Participation Mairie au Téléthon

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'attribuer exceptionnellement une subvention au Téléthon, du fait que les associations n'ont pu organiser d'actions cette année.

Celle-ci proposée à 1 000 € sera délibérée lors du prochain conseil.

6- Questions orales ou écrites

M. Julien BRUNET demande si les clefs de la chapelle de Notre Dame de la Brune sont disponibles. Il peut les retirer en Mairie.

Mme Céline BOYER demande que soit précisé par qui les décorations du village sont prises en charge. (Mairie ou association Vacqueyras en Fête).

Mme Thérèse BAUDOUIN demande qui est en charge du Comité de Jumelage.

7- Rapports des commissions municipales :

M. Jean-Louis FORTÉ : Réunion SEV – Remplacement des portes compteurs défectueuses fait

Mme Thérèse BAUDOUIN : 02/12 – groupe de travail Rénovation habitat : rappel des priorités de l'ANAH : précarité énergétique, habitat indigne, vacances de logements, primo-accédant, maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Organismes finançant les projets : ANAH, département, CoVe, région, action logement.

Mme Céline BOYER : rappel des actions de fin d'année : goûter de Noël dans les classes, visite du Père-Noël dans les classes, arbre de Noël à décorer place de la Mairie, Colis des anciens.

M. Philippe BOUTEILLER :

- conseil des Maire – Spécial déchetterie : 1 déchetterie pour les professionnels à Carpentras, 5 déchetteries pour les particuliers (lecture de plaques, 18 passages par an)

- rendez-vous avec le responsable du service protection des personnes à la CoVe : rendre acteur la population

- rendez-vous avec la vice-présidente du tourisme à la CoVe : Point sur le tourisme, fonctionnement de l'OTI, absence des Dentelles
- groupe de travail eau-assainissement à la CoVe

M. Jérôme PAOLI : Réunion au Syndicat RAO- le syndicat gère l'eau, le SAUR est délégataire de service. Pour information le prix de l'eau à Vacqueyras est de 2,21 € / m3

Mme Jessica GOUJON :

- Commission touristique
- Conférence en ligne « Pic Bois », sur les projets d'aménagement touristique
- Renouvellement de l'adhésion à l'OTI
- Groupe de travail attractivité touristique à la CoVe : présentation des Services tourisme de la CoVe et de la SPL Ventoux Provence

Fin de la séance à 23h15